

L'accompagnement de toute une communauté

MESURES ALTERNATIVES DES VALLÉES DU NORD

Les lois, par définition, maintiennent l'équilibre entre nos droits individuels et nos obligations. Toutefois plusieurs situations conflictuelles constituent des entorses au sens commun et à la loi. Depuis 1985, dans la région, un organisme se consacre à cet équilibre de respect et de civisme sans avoir toujours recours à la justice traditionnelle. Présentation d'un organisme d'équité.

Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN) est un organisme de justice alternative communautaire autonome. À ce titre, l'organisme se voue au développement et à la consolidation de mécanismes alternatifs et continus de règlement des différends. Comme son nom le suggère, il offre un accompagnement en matière de mesures de réparation et de règlement de conflits, en suggérant une approche de transformation sociale afin de favoriser de meilleures conditions de vie des personnes et de la communauté. Tout cela en accentuant le civisme et la citoyenneté (au sens de déborder de ses intérêts personnels pour s'investir dans la communauté et contribuer au bien-être collectif).

La communication et les relations entre personnes sont les enjeux majeurs et liants. Agissant à titre de facilitateur, d'accompagnateur ou d'expert en compétences relationnelles, l'organisme souhaite rallier les membres de la communauté, peu importe leur âge ou leur condition.

Pour Alain Desmarais, directeur général de l'organisme, la sensibilisation et la prévention (voire l'éducation) restent les points forts et les actions à favoriser. Au fil des années et des problématiques, dans un contexte de société où l'individualisme s'oppose souvent au civisme, où l'intolérance et les sentiments d'injustice semblent exacerbés, il importe d'éviter le déracinement des valeurs et de trouver du sens à nos actions citoyennes.

MAVN a notamment mis en place plusieurs services lui permettant de rejoindre les citoyens, énumérés ci-dessous :

S'EN PARLER D'ABORD POUR MIEUX :

RÉPARER ensemble... Permet aux adolescents de 12 à 17 ans, qui font l'objet d'une arrestation, de réparer leurs gestes directement auprès des personnes victimes ou de façon symbolique envers la communauté. Ils peuvent également s'amender en participant à des activités qui favorisent le développement de leurs habiletés sociales (estime de soi, outils de communication, lutte contre la toxicomanie, etc.).

S'ENGAGER ensemble... Offre aux adultes, accusés de certaines infractions criminelles, la possibilité d'assumer la



responsabilité de leurs actes et de régler le conflit qui les oppose à la justice autrement qu'en étant assujettis aux procédures judiciaires usuelles prévues par le Code criminel.

SE COMPORTER ensemble... Offre un atelier d'information interactif aux élèves de 6e année du primaire, de 1re et de 2e du secondaire, et vise une meilleure connaissance de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, tout en traitant de leurs droits et responsabilités.

VIVRE ensemble... Personne n'est à l'abri des différends qui peuvent dégénérer : chicanes de voisins, conflits interpersonnels, problèmes de bruit, de vols, d'intimidation. Quelle que soit la problématique à régler, tout citoyen des environs peut recourir aux services de Médiation Conciliation de quartier des Laurentides dispensés par MAVN.

COHABITER ensemble... Vous résidez dans un logement social et vous avez besoin de parler d'une situation? Vous ressentez le besoin d'être informé, de voir du monde, de démarrer un projet qui vous tient à cœur dans votre

environnement? Les intervenantes sociocommunautaires en logement social de MAVN peuvent vous assister dans vos démarches si vous vivez des situations qui vous préoccupent ou vous dérangent.

MAVN couvre le territoire de six MRC des Laurentides (Antoine-Labelle, Argenteuil, Laurentides, Mirabel-Nord, Pays-d'en-Haut et Rivière-du-Nord) et a reçu en 2021-2022 plus de 4 000 demandes de services. L'organisme se compose de professionnels tels que criminologue, travailleur social, éducateur spécialisé et médiateur.

L'organisme invite les Villes à signer des ententes de collaboration afin d'offrir à leurs citoyens un service de Médiation Conciliation de quartier. Déjà les villes et municipalités de Lachute, Mille-Isles, Mirabel, Piedmont, Prévost, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord participent financièrement au développement de ce service.

Dans la même foulée, l'organisme invite les citoyens et organismes à but non lucratif à devenir membres afin de soutenir sa mission et de stimuler l'engagement social en vue de bâtir une société plus juste et plus saine dans les Laurentides.

www.mavn.ca



MAVN

515, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Qc J7Z 5B6

@ mavn.ca

450 436-6749



515, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Qc J7Z 5B6
450 436-6749
mavn.ca

S'en parler d'abord pour mieux...

VIVRE ENSEMBLE

